Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 456 912 personnes. Longueuil se distingue par la qualité des services essentiels qu'elle offre à sa population, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. Forte de ses 360 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Technicienne ou technicien spécialiste en maintien d'actifs immobiliers

Direction :

Biens immobiliers

Service :

Gestion et planification immobilière

Catégorie :

Col blanc

Domaine d'emploi :

Bureau et technique

Salaire :

36,30$ - 49,46$

Type d'engagement :

Régulier Temps plein

Horaire :

Article 26.01 - 34 heures (4,5 jours / semaine)

Lieu de travail :

4250, chemin de la Savane - Télétravail possible selon la politique interne

Concours numéro :

DBI - 2025 - 19 (E)

Durée de l'affichage :

Du 2025-05-22 08:00 au 2025-06-22 23:59

Mandat :

Sous l'autorité de son supérieur, le technicien ou la technicienne spécialiste en maintien d'actifs immobiliers accomplit des tâches dans le domaine de la gestion du parc immobilier de la Ville. La personne est responsable de l'établissement du bilan de santé des bâtiments municipaux, ainsi que de l'identification et de l'estimation des besoins à court, moyen et long terme en matière d'investissements requis pour le maintien en bon état du parc immobilier. Elle collabore avec les personnes responsables du maintien des plans directeurs en vue de développer et maintenir une vision globale du parc immobilier. Elle travaille en interaction avec les responsables de l'exécution des projets sur toutes les questions liées à la définition des projets de réfection et offre une assistance technique et consultative aux équipes responsables de l'occupation et de l'entretien courant des bâtiments.

Exigences :

- Diplôme d'études collégiales en technologie de l'architecture ou en technologie de la mécanique du bâtiment;
- De trois (3) à quatre (4) années d'expérience pertinentes en maintien d'actifs immobiliers;
- Connaissances élargies en construction et inspection de bâtiments;
- Habileté d'organisation et de planification;
- Esprit d'analyse;
- Habileté dans la rédaction administrative et technique;
- Aptitude pour le travail d'équipe;
- Très bonne connaissance de la langue française orale et écrite;
- Démontrer de la créativité et de l'initiative dans l'organisation et dans la réalisation de son travail;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Connaissance des outiles informatiques Word, Excel, MS-Project, AutoCAD et logiciel de GMAO (Guide TI).

Exigence supplémentaire :

- Réussite du test de connaissances (article 9.04a);
- Mettre à la disposition de la Ville un véhicule automobile et s'en servir dans l'exécution de ses fonctions.

La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à

l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Si applicable, veuillez préciser vos besoins particuliers reliés à votre handicap en ajoutant un document dans la section informations professionnelles. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

Processus de sélection :

Afin de s'arrimer aux nouvelles réalités du télétravail et de l'organisation flexible du travail, prendre note que la Ville de Longueuil privilégie des processus de sélection en vidéoconférence, et ce, tant pour les employés internes que pour les candidats externes.

Lors du dépôt de votre candidature, nous vous saurions gré de bien vouloir joindre à votre profil Manitou tous les documents pertinents à l'analyse de votre candidature, et ce, avant la fin de la période d'affichage.

Également, prendre note que le processus de sélection débute uniquement une fois que l'affichage est terminé. Pour les candidats retenus, les premières correspondances se feront par courriel. Merci de rester à l'affût de ces derniers et de consulter régulièrement vos courriels indésirables.